



21/2025

MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 01 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M. J. RUSKONE – M. J. WATIER – M.D. DUFAU - Mme I. LESBATS - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE - M.T. DEVERT- - M.S.GILBERT- M. François PEHAU- M. Sébastien LABAT- M. Gérard NAPIAS
Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

Absent : Mme E. TROUILLET

Membres en exercice : 19

Présents : 18

OBJET : Affectation des résultats de clôture du Compte Financier Unique (CFU) de la Commune 2024

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles d'affectation des résultats,

Le Conseil municipal, ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Jean WATIER, après avoir approuvé le compte financier unique (CFU), de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement réel de :	-158 540,48
- un excédent reporté de l'année n-1 :	1 490 260,06

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 331 719,58
- un excédent d'investissement de :	148 701,19
- un déficit des restes à réaliser de :	- 410 706,49

Soit un besoin de financement de :	262 005,30
------------------------------------	-------------------

Le conseil municipal, décide à l'unanimité

-D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : excédent	1 331 719,58
Affectation complémentaire en réserve (1068)	262 005,30
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 069 714,28
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	148 701,19

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

Le Maire.

Gérard NAPIAS



La secrétaire de séance

Sabine CHAMPILOU